

POLITIQUE DE GESTION INTEGREE DES DECHETS DE L'UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI

La politique de gestion des déchets est un élément essentiel de la responsabilité sociétale de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE). Elle vise à réduire l'impact environnemental des activités de l'université tout en favorisant une prise de conscience parmi les membres de la communauté universitaire. En effet, intégrer la gestion des déchets dans la stratégie environnementale globale de l'université, en tenant compte des objectifs de durabilité, est une condition nécessaire pour la réduction de l'empreinte environnementale de nos campus. Ainsi, l'UAE s'engage à mettre en place et promouvoir un certain nombre de mesures pour une gestion intégrée et durable des déchets, à savoir :

1 Réduction des déchets à la source :
 Encourager l'utilisation de produits durables et à faible impact environnemental notamment par des campagnes de sensibilisation et des pratiques d'achat responsable ;



2 Tri sélectif :
 Mettre en place un système de tri sélectif sur tout le campus pour collecter et recycler les déchets courants, tels que le papier, le carton, le plastique, le verre, et les déchets organiques ;

3 Collecte et élimination des déchets dangereux :
 Etablir des protocoles pour la collecte, le stockage et l'élimination sécuritaire des déchets dangereux, comme les produits chimiques, les piles et les équipements électroniques ;



4 Infrastructure adéquate :
 Mettre en place des installations nécessaires pour le tri sélectif, le recyclage, la collecte des déchets organiques et des points de collecte pour d'autres types de déchets ;



5 Collaboration et partenariats :
 Elaboration des conventions de partenariat avec des organismes de collecte et de recyclage des déchets et d'autres acteurs de la communauté pour œuvrer à l'amélioration de la gestion intégrée des déchets au sein des campus de l'université ;

6 Innovation :
 Encourager la recherche et le développement de solutions innovantes pour la gestion des déchets sur les campus de l'université ;

7 Évaluation continue :
 Elaboration des rapports sur les progrès réalisés en matière de gestion des déchets et réviser périodiquement la politique de gestion des déchets pour s'adapter aux évolutions. En intégrant de manière cohérente et responsable ces principes dans sa politique de gestion des déchets, l'UAE garantira de manière significative la réduction de son impact environnemental.



Signature du Président :